

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle plateforme de gestion des noms de domaines «.ma» et « المغرب .», l'Agence a préparé un projet de révision de la décision ANRT/DG/N°11-08 portant adoption de la charte de nommage relative aux modalités de gestion administrative, technique et commerciale des noms de domaine Internet «.ma».

[Le projet de décision](#) a été élaboré en se basant notamment sur un benchmark d'une dizaine de pays, dont les Emirats Arabes Unis, la Tunisie, les Etats Unis d'Amérique, le Canada, la Suède, la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne.

L'ANRT a lancé, en date du 17 Juin 2014, [un appel à commentaires](#) auprès du public sur ce projet de décision. Vous trouverez ci-après les principales propositions et questions reçues par l'Agence à ce sujet.

[Voir la synthèse](#)

[Retour](#)

Source URL: https://www.anrt.ma/en/node/2240